



# TERRE CUITE ET CONSTRUCTION



**CONNAISSEZ-VOUS VOS VOISINS?**

<b>Connaissez-vous vos voisins ?</b> .....	<b>1</b>
Ensemble de 3 logements à Malines	
Kennes + Elegeert architecten.....	<b>2</b>
Dix-neuf logements sociaux à Hemiksem	
tweestroom architecten.....	<b>4</b>
Ensemble de logements «at Fluvium Legia» à Gand	
Bontinck Architecture and Engineering.....	<b>6</b>
Résidence pour personnes âgées à Aarschot	
de vylder vinck taillieu architecten et DRDH architects .....	<b>8</b>
<b>Architecture nationale</b> .....	<b>10</b>
Habitation à Relegem	
DAS - DESIGN EN ARCHITECTUUR STUDIO	
<b>Architecture internationale</b> .....	<b>12</b>
«Impulses» : Résidence «Corte Salvati» à Freising (Allemagne)	
22quadrat en collaboration avec MMZ Architekten	
<b>Technique</b> .....	<b>14</b>
Une valeur $\lambda$ n'est pas l'autre	
<b>Fabricants belges de briques et de tuiles</b> .....	<b>16</b>



**TERRE CUITE ET CONSTRUCTION** est la revue trimestrielle  
éditée par la Fédération Belge de la Brique.  
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

ABONNEMENT Catherine Bral  
RÉDACTION Laurie Dufourni  
EDITEUR RESPONSABLE Kristin Aerts  
www.brique.be · info@brique.be

ADRESSE Rue des Chartreux, 19 bte 19 · 1000 Bruxelles

TÉL. 02 511 25 81

RÉALISATION L.capitan

**SI CE N'EST DÉJÀ FAIT, COMMUNIQUEZ-NOUS L'ADRESSE  
E-MAIL À LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR NOS  
PUBLICATIONS DIGITALES.**



## CONNAISSEZ-VOUS VOS VOISINS ?

Vivre ensemble, entourés de ses voisins. Pas toujours facile de faire un pas vers l'autre, d'initier la conversation.

L'architecture peut-elle contribuer à favoriser les contacts sociaux, à aller à la rencontre de l'autre ... dans son immeuble ou à l'extérieur ?

Ces quelques projets de logements groupés présentés dans «Terre Cuite et Construction» réunissent des conditions propices au vivre ensemble : une échelle à taille humaine, des espaces communs, l'aménagement d'espaces verts, la typologie du bâtiment, ... Alors, apprenons à connaître nos voisins.



## Ensemble de 3 logements à Malines

Kennes + Elegeert architecten

Ce nouvel ensemble de trois logements conçu par les architectes Kennes + Elegeert s'est implanté sur une très petite parcelle à proximité du cœur historique de la ville de Malines.

Vu ses dimensions d'à peine un are, le terrain est resté très longtemps en friche. Le projet très récemment construit vient ainsi combler un maillon inoccupé du tissu urbain. Ce sont trois logements 1 chambre, dont un duplex, et un espace commercial au rez-de-chaussée, qui ont pu être créés en centre-ville, à deux pas du site Lamot.

Outre sa petitesse, ce terrain d'angle présentait également une forme très découpée. La volumétrie du bâtiment en découle directement. Par ailleurs, le rapport entre la hauteur et l'emprise au sol du bâtiment, lui

donne les proportions d'une tour ... un clin d'œil architectural pour ce bâtiment dont les logements ont vue sur la tour Sint-Rombout, célèbre monument de Malines.

L'utilisation de la brique de parement se combine parfaitement à l'architecture sculpturale du bâtiment. Les teintes beiges sont à mi-chemin de la palette de couleurs que l'on retrouve dans les rues alentour, allant de teintes claires au rouge.

Dans cet immeuble de logements à petite échelle et de qualité, la brique tisse le lien entre les époques et les quartiers de la ville.

[www.kennes-elegeert.be](http://www.kennes-elegeert.be)

Autres photos





# Dix-neuf logements sociaux à Hemiksem

tweestroom architecten (Frédéric Gijsen et Katrien Delespaul)

Par son architecture très identifiable, cet ensemble de dix-neuf logements sociaux démontre qu'il est possible d'aborder la conception de logements sociaux sous un angle innovant, en remettant en question les «recettes» habituelles.

Ainsi le jeune duo d'architectes «tweestroom» a souhaité aller plus loin que la simple succession de logements identiques. En concevant deux ensembles (respectivement de dix et neuf unités de logement), ils ont trouvé la juste échelle du projet tant par rapport au site environnant que par rapport au programme.

La volumétrie «accidentée» est le résultat d'une recherche de la combinaison idéale entre implantation, orientation et échelle. Nullement question ici de monotonie ! C'est le caractère sculptural de l'architecture que l'on retiendra. La forme particulière de la toiture a permis de créer différentes typologies de logements : à un étage, à un étage avec mezzanine, à deux étages.

L'implantation spécifique des logements est le fruit de leur orientation avec des jardins orientés au Nord. C'est pourquoi les architectes ont

décalé les habitations vers l'arrière de façon à aménager des jardinets privés côté Sud. Vu que ces jardins sont du côté rue, tweestroom a conçu un claustra en maçonnerie qui sert de filtre entre la rue et les logements.

L'unicité des matériaux temporelise l'architecture dynamique et permet de ne pas déformer la massivité sculpturale. Par son utilisation en parement, en claustra et en toiture, la brique devient le fil rouge du projet.

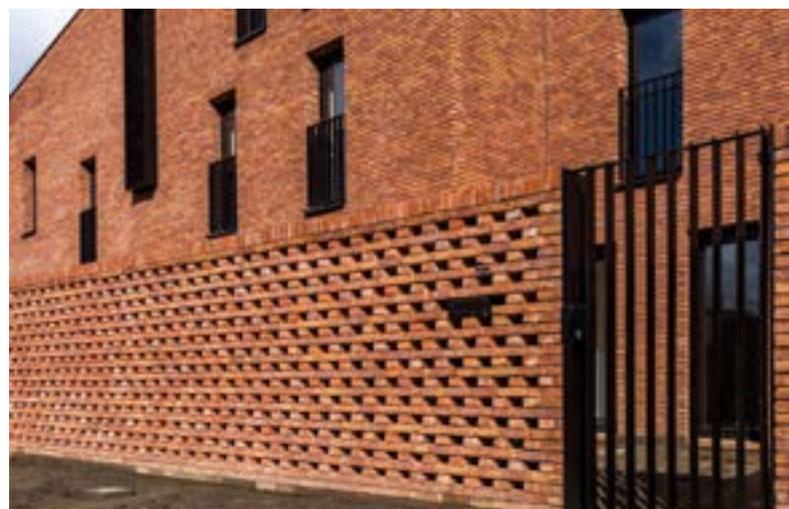
Toutes ces innovations s'accompagnent de défis techniques ; citons par exemple la conception de la structure soutenant les briques posées en toiture.

Par son architecture inédite, le soin apporté aux détails et les innovations techniques, ce projet entièrement en brique fait honneur à la région de Boom ... terre à brique par excellence !

[www.tweestroom.be](http://www.tweestroom.be)

Evolution du concept

Autres photos





## Ensemble de logements «at Fluvium Legia» à Gand

### Bontinck Architecture and Engineering

Vivre au bord de l'eau, dans un lieu idyllique juste avant un méandre de la Lys : ce projet de 28 unités d'habitation a reçu le nom de «at Fluvium Legia» ou «au bord de la Lys».

La parcelle se situe dans le quartier Minnemeers le long de la Lys. A l'arrière, le terrain jouxte les bâtiments classés de Nemrodzaal. Après une étude approfondie du site sur base de son orientation spécifique (la Lys au Nord et Nemrodzaal au Sud), les architectes ont positionné le bâtiment de façon centrale sur la parcelle. Un maximum de lumière du Sud peut ainsi pénétrer sur le site. Le chemin d'évacuation a pu être prévu dans l'ombre de Nemrodzaal tandis qu'un espace vert a été aménagé le long de l'eau.

La parcelle devient ainsi un maillon des aménagements verts de la ville jusqu'au parc de Willem De Beersteeg.

Pour minimaliser la présence du bâtiment dans le site et pour au contraire, maximiser la fluidité de la circulation et la «nouvelle» vue sur Nemrodzaal depuis la Lys, le volume bâti décroît au fil des étages. Ceci donne naissance ça et là à des toitures-terrasses.

Si tous les appartements sont orientés vers la Lys, ils sont cependant tous pourvus de terrasses et de grandes ouvertures vitrées côté Sud. La plupart des terrasses des étages inférieurs viennent se loger dans le volume principal.

L'architecture en brique de cette résidence de logements lui donne un caractère urbain. Chaque logement est unique dans son aménagement, ce qui se traduit en façade par un jeu rationnel de trois typologies de fenêtres différentes.

[www.bontinck.biz](http://www.bontinck.biz)



# Résidence pour personnes âgées à Aarschot



architecten de vylder vinck taillieu et DRDH architects  
Intégration artistique Willem Cole

Cette résidence pour personnes âgées se situe à un endroit stratégique de la ville, sur les traces de la limite de l'ancienne ville. La résidence de 36 logements est par ailleurs un maillon important car elle relie le centre-ville et la ville haute; elle mène aussi à un parc situé à l'arrière du site.

Le projet se devait de redessiner les contours de la ville et d'en être un élément marquant tout en tenant compte du contexte historique et urbain. La résidence se compose de trois volumes longs et étroits, chacun avec une toiture à deux pentes. Ils suivent le relief en terrasse du terrain.

Les deux bureaux d'architectes, architecten de vylder vinck taillieu et DRDH architects, se sont inspirés de diverses typologies qu'ils ont déclinées spécifiquement pour ce projet: le béguinage, le mur d'enceinte, la place/placette et la rue.

Le maintien du contact social entre les personnes âgées et avec l'extérieur est le fil rouge dans la conception du projet.

D'une part, les appartements sont organisés autour d'une place publique ou d'une cour semi-privée. Une haute ouverture dans la volumétrie attire le visiteur depuis la placette vers les accès aux logements et à un vaste centre social et d'accompagnement. Celui-ci devient le centre névralgique de la résidence car de nombreuses activités y sont organisées.

D'autre part, aux étages, les appartements sont regroupés par trois, autour de petits espaces communs. Les fenêtres de cuisine de chaque appartement ont vue sur ces espaces propices à la convivialité, à la discussion et à l'entraide entre voisins.

La brique de couleur claire amène calme et sobriété à ce nouvel espace urbain, à la fois indépendant et relié à Aarschot.

[www.architectendvvt.com](http://www.architectendvvt.com)

[www.drdharchitects.co.uk](http://www.drdharchitects.co.uk)



# Habitation à Relegem

DAS - DESIGN EN  
ARCHITECTUUR STUDIO



Quand l'architecture trouve son inspiration dans le caractère rural du lieu, il en ressort harmonie et sobriété !

Cette habitation peut en effet s'enorgueillir d'avoir su respecter le cadre local par la relative simplicité de sa volumétrie, par le choix des matériaux et l'unicité des teintes. Le clin d'œil à la typologie des granges est clairement identifiable. Les architectes ont ainsi misé sur l'intégration et la sobriété. Cependant, un subtil jeu de différentes textures entre les matériaux, renforce la justesse du projet.

Si le cadre semble idyllique, les difficultés liées au terrain sont pourtant loin d'être anodines. Il se situe en zone inondable et l'orientation n'est pas optimale. Les architectes ont ainsi dû «poser» l'habitation sur un socle; ce qui a donné lieu à une zone d'accès et une terrasse surélevées et délimitées par des murets en maçonnerie pouvant servir de banc. Pour contrebalancer l'orientation Nord de l'arrière de la parcelle et faire pénétrer la lumière Sud au cœur de la maison, les architectes ont conçu une grande ouverture vitrée en toiture au-dessus de la mezzanine. Le séjour bénéficie ainsi d'un éclairage naturel optimal.

Enfin, malgré sa relative simplicité, le projet fait la part belle à la pureté de la construction et au soin des détails. Le maître d'ouvrage étant ingénieur en stabilité, il était important d'utiliser les techniques constructives bien pensées pour optimiser le bâtiment. Ainsi, par exemple, un ingénieux concept constructif permet d'éviter les colonnes portantes le long de la longue baie vitrée. D'autre part, grâce à une isolation importante de l'enveloppe, une bonne étanchéité à l'air et au recours à une pompe à chaleur et à des panneaux solaires disposés dans le jardin, le bâtiment atteint un niveau de performance énergétique E16.

Une création empreinte de sensibilité et de compréhension du lieu résultant en un logement à la fois sobre et unique !

[www.designenarchitectuurstudio.be](http://www.designenarchitectuurstudio.be)

Autres photos



# «Impulses» : Résidence «Corte Salvati» à Freising (Allemagne)

22quadrat en collaboration avec MMZ Architekten

Pour la conception de la résidence «Corte Salvati» de la confrérie des Pallotins à Freising en Allemagne, les architectes de 22quadrat en collaboration avec MMZ se sont inspirés de l'effet visuel de la propagation des ondes sonores dans l'eau. Ils ont créé «Impulses», un mur intérieur dans l'atrium reliant les deux parties de la résidence.

Le concept de ce mur en relief trouve son origine dans une métaphore : une brique est comme une particule simple, elle est peu identifiable en tant que telle mais capable d'un impact bien plus important lorsqu'elle se combine à d'autres. Par cette métaphore, les architectes voulaient exprimer l'esprit d'empathie, d'ouverture aux autres qui sont des valeurs centrales de la communauté apostolique des Pallotins.

Ainsi, cet état d'esprit se ressent dans l'espace central entre les logements. L'atrium sert de lieu de rencontre entre les membres de la confrérie et invite au dialogue pour évoluer vers un monde empreint de cet esprit d'empathie.

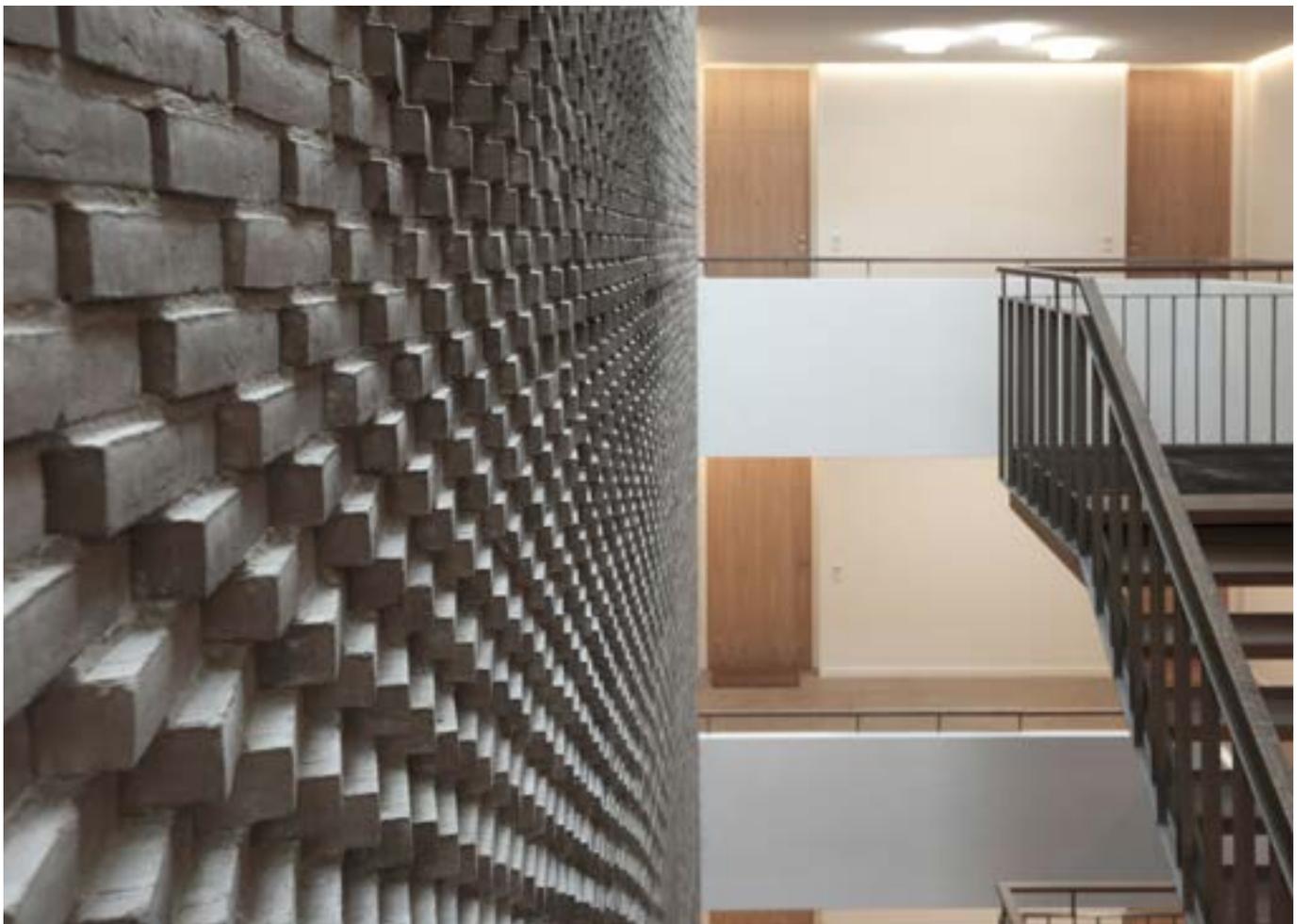
Les Pallotins considèrent l'art comme quelque chose d'important à intégrer à la société de sorte à maintenir un monde en équilibre. Le mur ornemental symbolise la propagation des émotions et se veut une impulsion pour qu'un mode de vie plus altruiste se répande à l'extérieur des murs de la résidence.

Après avoir modélisé le mur en 3D sur base d'une étude du mouvement de vibration de l'eau, les architectes ont confié la réalisation du mur à des maçons. Chaque brique a été posée une à une, selon le modèle 3D. Une mise en œuvre où la précision est au rendez-vous !

[www.22quadrat.com](http://www.22quadrat.com)

[www.mmz.eu](http://www.mmz.eu)

Autres photos



# Une valeur $\lambda$ n'est pas l'autre ...

Les projets de construction ou de rénovation pour lesquels un permis ou une déclaration est nécessaire, doivent satisfaire aux exigences PEB. Les exigences sont régulièrement renforcées pour atteindre, d'ici 2021, le niveau «quasi zéro énergie (Q-ZEN)».

La réglementation énergétique actuelle impose notamment les exigences U-max ou Rmin par élément constructif.

Cet article a pour but de clarifier certaines notions auxquelles on peut être confronté en utilisant les valeurs  $\lambda$  déclarées pour les matériaux, pris séparément. L'article ci-dessous explique l'état de la situation.

Le règlement PEB des 3 régions réfère vers la norme belge NBN B 62-002 «Performances thermiques des bâtiments - Calcul du coefficient de transmission thermique (valeur U) des composants et éléments de bâtiments - Calcul des coefficients de transfert de chaleur par transmission (valeur  $H_p$ ) et ventilation (valeur  $H_v$ )».

Dans cette norme, la valeur U finale est calculée sur base des valeurs  $\lambda_D$  des matériaux constitutifs d'un élément.

Le § 5.3.2 «Détermination de la conductivité thermique d'un matériau» de cette norme donne la façon dont **la valeur déclarée  $\lambda_D$**  doit être déterminée ainsi que les conditions s'appliquant à cette détermination. Une de ces conditions est que la valeur  $\lambda_D$  est une valeur statistique avec un fractile de 90% et un niveau de fiabilité de 90% (autrement dit, avec une fiabilité de 90%, il est supposé que 90% de la production a une valeur  $\lambda$  inférieure ou égale à la valeur déclarée).

La norme NBN B 62-002 stipule également que les valeurs  $\lambda_D$  ou  $R_D$  doivent être déclarées par le fabricant sur base de la norme de produit NBN EN ou d'une ETA (Approbation technique européenne), pour autant qu'elles soient disponibles et publiées.

Des normes de produits NBN EN sont disponibles tant pour les matériaux isolants que pour les briques de maçonnerie. En ce qui concerne les normes de produits européennes pour les matériaux isolants, aucun problème ne se pose puisque les normes précisent que la valeur lambda que le fabricant doit déclarer est une valeur 90/90, comme demandé par le règlement PEB. Par contre, en ce qui concerne les normes européennes harmonisées de produits de la série de normes NBN EN 771 pour les éléments de maçonnerie, et plus spécifiquement pour la norme NBN E771-1 pour les briques, la norme dit que le fabricant doit déclarer la valeur moyenne  $\lambda_{10,sec,elt}$  lorsque cela est pertinent pour les utilisations pour lesquelles les briques sont mises sur le marché et, dans tous les cas, pour les briques destinées à être utilisées dans des constructions soumises à des exigences thermiques. Le fabricant doit par ailleurs fournir le modèle de détermination comme prescrit dans la NBN EN1745 ou, en remplacement, donner la masse volumique brute ou nette et la configuration des briques.

En plus, selon la norme, une autre valeur «fractile» peut être déclarée. Si tel est le cas, le fractile utilisé doit être donné avec la valeur  $\lambda_{10,sec,elt}$  correspondante fournie.

Nos autorités ont adressé un courrier à la Commission Européenne en demandant que le nécessaire soit fait pour que la valeur lambda 90/90 soit ajoutée comme caractéristique essentielle dans les normes européennes harmonisées de produit qui sont du ressort du CEN TC125 «Maçonnerie». En effet, la législation en matière d'harmonisation européenne est basée sur le principe que les normes harmonisées doivent reprendre les spécifications et méthodes de détermination pour toutes les caractéristiques pour lesquelles il existe une exigence légale dans l'un des états-membres de l'Union Européenne.

Au sein du CEN TC125 WG6, les travaux en vue d'une révision de la EN1745 «Masonry and masonry products - Methods for determining thermal properties» ont débuté cette année, de sorte à intégrer également les modalités pour la détermination de la valeur 90/90. En effet, dans cette norme de détermination, rien n'est mentionné en ce qui concerne le niveau de fiabilité.

Dans le cadre du marquage CE, le fabricant de briques doit déclarer la valeur moyenne dans sa déclaration de performance, soit la valeur moyenne  $\lambda_{10,sec,elt}$ .

Par ailleurs, pour les briques qui sont destinées à une utilisation en Belgique dans des éléments constructifs soumis à la réglementation PEB, il doit également déclarer la  $\lambda_{10,sec,elt}$  (90/90).

Dans le cadre de la certification volontaire nationale de produit, cette dernière valeur est vérifiée et le fabricant peut également déclarer les valeurs de calcul  $\lambda_{U_i}$  et  $\lambda_{U_e}$ .

Au sein de la commission nationale miroir NBN EN 88 89 «*Isolation*», il a été décidé de débiter la révision de la NBN B62-002, ce qui pourra être l'occasion d'évoquer cette problématique et de demander de différencier, par exemple, les matériaux de construction selon leur influence sur le coefficient de conductivité thermique d'un mur. On peut en effet se demander si cela a du sens que les fabricants de briques de parement doivent mener de complexes statistiques pour déterminer la valeur lambda 90/90, alors que l'influence des briques de parement sur la valeur U totale du mur est minime.

## Conclusions

La série de normes NBN EN 771 pour les éléments de maçonnerie doit être adaptée de sorte que  $\lambda_{10,sec,elt}$  (90/90) devienne une caractéristique essentielle.

La NBN EN 1745 pour les méthodes de détermination est en révision et les possibilités pour déterminer un autre fractile et une fiabilité complémentaire seront ajoutées.

Lorsqu'un fabricant déclare une valeur  $\lambda_{10,sec,elt}$  sans qu'un fractile et/ou une fiabilité ne soit mentionné, il s'agit d'une valeur moyenne ... ce qui ne satisfait pas aux exigences actuelles d'application en Belgique.

Tous les fabricants qui mettent des briques sur le marché, destinées à un usage en Belgique dans des éléments constructifs pour lesquels la réglementation PEB s'applique, doivent, en principe, déclarer également une valeur  $\lambda_{10,sec,elt}$  (90/90).

# Fabricants belges de briques et de tuiles

## Briques pour maçonnerie ordinaire :

**O :** briques pleines pour maçonnerie ordinaire

**P :** briques perforées pour maçonnerie ordinaire

**L :** briques perforées à tesson allégé

## Briques de parement :

**E :** briques de façade étirées

**M :** briques faites à la main et briques moulées à la presse

**A :** autres sortes (briques de parement traditionnelles et «rustiques» comme les briques de campagne, les briques à base de schiste, etc.)

## Autres produits :

**H :** hourdis

**T :** tuiles

**S :** briques de pavage

**PI :** plaquettes

Pour plus de détails sur la gamme de produits de chaque firme, il est conseillé de s'adresser directement à l'entreprise ;

## Flandre Orientale

### • Steenbakkerij HOVE bvba

Lindendreef 101  
9400 Ninove  
Tel. (054) 33 26 67  
Fax (054) 32 82 38  
www.steenbakkerijhove.be  
info@steenbakkerijhove.be  
**(O-M-A)**

### • Steenfabriek VANDE MOORTELE nv

Scheldekant 7  
9700 Oudenaarde  
Tel. (055) 33 55 66  
Fax (055) 33 55 70  
www.vandemoortel.be  
info@vandemoortel.be  
**(M-S-PI)**

### • SVK nv

Aerschotstraat 114  
9100 Sint-Niklaas  
Tel. (03) 760 49 00  
Fax (03) 777 47 84  
www.svk.be  
info@svk.be  
**(O-P-M-PI)**

## Flandre Occidentale

### • Wienerberger nv - divisie

**KORTEMARK**  
Hoogledestraat 92  
8610 Kortemark  
Tel. (051) 57 57 00  
Fax (051) 57 57 02  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(O-P-L-E-M)**

### • Wienerberger nv - divisie

**ZONNEBEKE**  
leperstraat 186  
8980 Zonnebeke  
Tel. (051) 78 80 60  
Fax (051) 77 10 38  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(O-P-L-E)**

### • DUMOULIN Bricks bvba

Moorseelsesteenweg 239  
8800 Roeselare  
Tel. (056) 50 98 71  
Fax (056) 50 41 92  
www.dumoulinbricks.be  
info@dumoulinbricks.be  
**(O-P-E)**

### • WIENERBERGER nv

Kapel ter Bede 121  
8500 Kortrijk  
Tel. (056) 24 96 35  
Fax (056) 51 92 75  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(O-P-L-E-M-A-T-S-PI)**

## Limbourg

### • Joseph Bricks bvba

Slakweidestraat 35  
3630 Maasmechelen  
Tel. (089) 30 50 42  
http://josephbricks.com  
info@josephbricks.com  
**(PI)**

### • Wienerberger nv - divisie

**LANAKEN**  
2de Carabinierslaan 145  
3620 Veldwezelt-Lanaken  
Tel. (089) 71 51 38  
Fax (089) 72 28 80  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(M)**

### • NELISSEN Steenfabrieken nv

Kiezelweg 458-460  
3620 Lanaken (Kesselt)  
Tel. (012) 45 10 26  
Fax (012) 45 53 89  
www.nelissen.be  
info@nelissen.be  
**(M-PI)**

### • Wienerberger nv - divisie

**MAASEIK**  
Venlosesteenweg 70  
3680 Maaseik  
Tel. (089) 56 40 38  
Fax (089) 56 81 83  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(M-A)**

### • Steenfabrieken

**VANDERSANDEN nv**  
Riemstersteenweg 300  
3740 Spouwen  
Tel. (089) 51 01 40  
Fax (089) 49 28 45  
www.vandersandengroup.be  
info@vandersandengroup.be  
**(M-S-PI)**

### • Steenfabrieken

**VANDERSANDEN nv**  
Nijverheidslaan 11  
3650 Lanklaar  
Tel. (089) 79 02 50  
Fax (089) 75 41 90  
www.vandersandengroup.be  
info@vandersandengroup.be  
**(M-S-PI)**

## Anvers

### • Wienerberger nv - divisie RUMST

Nieuwstraat 44  
2840 Rumst  
Tel. (03) 880 15 20  
Fax (03) 844 28 11  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(P-L)**

### • Swenden

Nieuwstraat 2  
2840 Rumst  
Tel. (03) 844 22 22  
Fax (03) 844 38 02

### • DESTA nv

Heerle 11  
2322 Minderhout (Hoogstraten)  
Tel. (03) 315 70 99  
Fax (03) 315 81 48  
www.desta.be  
mail@desta.be  
**(E-S-PI)**

### • Steenbakkerij FLOREN nv

Vaartkant Rechts 4  
2960 St.-Lenaarts  
Tel. (03) 313 81 98  
Fax (03) 313 71 56  
www.floren.be  
info@floren.be  
**(O-E-PI)**

### • Wienerberger nv - divisie

**NOVA**  
Steenbakkersdam 36  
2340 Beerse  
Tel. (014) 61 10 99  
Fax (014) 61 04 32  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(P-L)**

### • Wienerberger nv - divisie

**BEERSE**  
Absheide 28  
2340 Beerse  
Tel. (014) 61 19 75  
Fax (014) 61 22 33  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(M-PI)**

### • Wienerberger nv - divisie

**QUIRIJNEN**  
Sint Jobbaan 58  
2390 Westmalle  
Tel. (03) 311 51 12  
Fax (03) 311 62 56  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(O-P-L-E)**

## Hainaut

### • Wienerberger nv - divisie

**PERUWELZ**  
Rue de l'Europe, 11  
7600 Péruwelz  
Tel. (069) 77 97 10  
Fax (069) 77 97 11  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(M)**

### • Briqueterie de PLOEGSTEERT sa

**'Barry'**  
Grand route 533  
7534 Barry  
Tel. (069) 53 26 00  
Fax (069) 53 26 09  
www.ploegsteert.com  
info@ploegsteert.com  
**(E-P-PI)**

### • Briqueterie de PLOEGSTEERT sa

Rue du Touquet 228  
7782 Ploegsteert  
Tel. (056) 56 56 56  
Fax (056) 56 55 01  
www.ploegsteert.com  
info@ploegsteert.com  
**(P-L-H)**





Om dit tijdschrift in het Nederlands te ontvangen,  
bel naar 02 511 25 81